

L'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire

Ses origines, ses activités

La fondation de l'AOMSL en 1977 appartient à l'histoire de l'ornithologie régionale et de la protection de la nature.

Une tradition ornithologique est présente dans le département de Saône-et-Loire dès le XIX^e siècle avec le médecin chalonnais Fernand Bernard de MONTESSUS (1817-1899). Au siècle suivant, elle est incarnée par le docteur Paul POTY, médecin à Louhans, l'un des fondateurs avec le Dijonnais Paul PARIS en 1929 de la revue *Alauda*, et par Jacques de LA COMBLE, conservateur du Muséum d'Autun – qui porte aujourd'hui son nom –, et administrateur de la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA). Le prélèvement dans la nature de spécimens pour identification et destinés à être naturalisés afin de constituer des collections étant alors admis, quelques collectionneurs et taxidermistes locaux se rattachent à cette tradition. Dans les années 1960, la pratique de l'ornithologie de terrain fait partie avec la botanique des activités les plus régulières du réseau des sociétés savantes du département, où se côtoient les disciplines scientifiques et les générations de naturalistes. Des groupes locaux voient le jour : « Groupe des Jeunes Ornithologues de l'Autunois, Groupe Ornithologique Creusotin, Bureau d'Études pour la conservation de la Nature (Louhans) », ils se consacrent à la connaissance de l'avifaune du département, de même que quelques autres ornithologues de Chalon-sur-Saône, Sennecey-le-Grand, Mâcon et Montceau-les-Mines. En 1974, l'éphémère « Groupe d'Étude Écologique des Vertébrés Terrestres » regroupe les Ornithologues du Bassin Minier (Creusot-Montceau-les-Mines et de Chalon-sur-Saône) jusqu'à la création de l'AOMSL en mai 1977. Leurs observations alimentent les notules scientifiques que Jacques de LA COMBLE rédige avec constance dans le bulletin de la SHNA et la « centrale ornithologique » (une base de données) de Saône-et-Loire. Chaque printemps, ils se retrouvent pour un week-end à prospecter un site du département. Cette tradition locale sort d'un relatif isolement au milieu des années 1970, étant alors confrontée à l'essor d'une idée : la protection de la nature.

Au plus fort de la croissance économique de l'après seconde guerre mondiale, des biologistes, de Rachel CARSON aux États-Unis (*Silent Spring*, 1962) à Jean DORST en France (*Avant que nature ne meurt*, 1965), alertent l'opinion sur les conséquences désastreuses pour la nature d'une agriculture intensive, d'une urbanisation envahissante, d'une pollution sans frein de l'air, des sols et des eaux. Leurs écrits ne se limitent pas à diffuser un simple sentiment de

nature ; ils contiennent une critique du modèle économique, jugé irresponsable, sur lequel est fondée la prospérité des « trente glorieuses ». Parcourant la campagne à observer les oiseaux, les ornithologues sont parmi les premiers à prendre conscience de ces dangers en constatant les transformations des paysages, des pratiques agricoles, l'extension des zones urbanisées et la disparition des milieux naturels et des habitats qui en résultent. La plupart d'entre eux adhèrent spontanément aux idées que l'on ne qualifie pas encore d'« écologiques ». Les pouvoirs publics réagissent également. Un ministère de l'environnement voit le jour en janvier 1971 et la loi du 10 juillet 1976 élève la protection de la nature au rang de préoccupation d'intérêt général.

Dans notre département, l'heure était venue pour la jeune génération des naturalistes, passionnée d'oiseaux et de nature, d'assurer la relève en se dotant d'une organisation répondant à leur projet : étudier la faune sauvage pour mieux la protéger. Les activités du Centre d'études ornithologiques de Bourgogne, fondé en 1957, ne s'étendaient pas au-delà de la Côte-d'Or, alors qu'en Rhône-Alpes, en Alsace comme en d'autres régions, les naturalistes et les protecteurs de la nature étaient désormais bien structurés. À défaut d'une fédération régionale, le regroupement des ornithologues au sein d'une association départementale s'impose logiquement, après la création en 1974 du Comité départemental de protection de la nature en Saône-et-Loire (CDPN), dont plusieurs des membres sont présents à l'assemblée constitutive de l'AOMSL le 8 mai 1977. L'AOMSL à ses débuts est dirigée par Michel BOUILLLOT (président) et Patrice NOTTEGHEM (secrétaire).

Formés au sein de sociétés savantes qui regroupent des spécialistes de toutes les branches des sciences naturelles, les fondateurs de l'AOMSL, principalement ornithologues, définissent son objet en y intégrant l'étude et la protection des mammifères. L'étude des chiroptères et la défense des espèces dites « nuisibles » (renard, mustélidés) s'inscrivent dans leur programme. À cette époque, une foire « à la sauvagine » où se négocient peaux de martre et de blaireau se tient encore à Chalon-sur-Saône.

En trente cinq ans d'existence, l'AOMSL s'est beaucoup développée. Son évolution est liée aux progrès considérables de l'écologie. Elle reflète également le développement de la pratique ornithologique. Un réseau dense d'associations locales et nationales en partie fédéré par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) rassemble de nos jours des milliers d'observateurs.



Prairies de fauche du Val de Saône. Varennes-le-Grand, printemps 2010.

Créée par quelques passionnés et administrée par une quinzaine de bénévoles avec l'appui de plusieurs emplois salariés, l'AOMSL regroupe aujourd'hui 130 adhérents. Mais ce sont surtout ses activités qui ont connu une grande expansion.

L'AOMSL perpétue la tradition des naturalistes amateurs. L'observation individuelle et collective de la faune sauvage constitue le fond de l'activité de ses membres, les très nombreuses informations ainsi collectées alimentant la centrale ornithologique de Saône-et-Loire (statut des espèces, reproduction, migration). Ce travail de prospection et d'observation s'inscrit souvent dans des programmes nationaux d'inventaire et de suivi de l'avifaune (enquêtes nationales généralement coordonnées par la LPO et portant sur certaines espèces nécessitant une surveillance particulière). L'AOMSL reste également fidèle à une autre tradition : l'éducation, des jeunes notamment, à la nature et aux oiseaux en particulier. Elle propose au public des cycles de sorties dont elle assure l'encadrement pédagogique et scientifique.

L'AOMSL effectue des études et des travaux scientifiques pour le compte des pouvoirs publics. La protection de la faune sauvage et de ses habitats constituant une des missions de l'État et des collectivités territoriales, elle est fréquemment sollicitée pour sa capacité d'expertise, qu'il s'agisse de concevoir des opérations de conservation des milieux naturels, des plans de restauration d'espèces ou d'évaluer les impacts écologiques de travaux ou d'aménagements.

Association de scientifiques, l'AOMSL regroupe des militants de la protection de la nature. Son action dans ce domaine revêt des formes très diverses, de l'intervention auprès des particuliers pour éviter la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre, à des initiatives de plus grande envergure, tel le « programme busards » qui consiste en des interventions auprès des agriculteurs pour assurer chaque été l'envol des jeunes Busards cendrés et Saint-Martin.

Ayant fait le constat de la faible utilité de siéger en qualité d'association agréée dans certaines instances de conseil auprès du préfet (commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, comités de suivi Natura 2000, Grand Cormoran),

l'AOMSL s'investit avec détermination dans des actions d'ampleur nationale comme celle menée en 2008 à Cluny contre la destruction du blaireau érigée en « championnat », ou la bataille engagée dans les années 1990 pour contraindre la France à respecter la directive Oiseaux s'agissant de la chasse des oiseaux migrateurs.

Membre de la jeune fédération ornithologique régionale, Étude et protection des oiseaux en Bourgogne (EPOB), créée en 2005, l'AOMSL poursuit son but : élaborer un savoir et promouvoir une culture scientifique au service de la conservation de la nature.

La diversité de ses activités traduit une adaptation à l'évolution de l'avifaune. Les oiseaux de Saône-et-Loire de ce début de XXI^e siècle ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux des années 1970. Les travaux de l'AOMSL ont permis de réévaluer la présence d'espèces au statut peu documenté ou de suivre l'évolution du statut d'autres espèces. Certaines ont considérablement régressé et se trouvent aujourd'hui au bord de l'extinction, à l'image du Râle des genêts auquel notre département offrait des sites de nidification encore nombreux il y a trente ans. Le Blongios nain appartient également à cette catégorie. Mais certains oiseaux à l'inverse, de rares voire exceptionnels sont devenus réguliers. L'avifaune départementale s'est enrichie d'espèces nouvelles, d'origine orientale ou méridionale (Cigogne noire, Fauvette mélanocéphale...). À cet égard, l'hivernage de la Grande Aigrette est l'un des phénomènes les plus frappants. Ces évolutions peuvent s'expliquer, pour partie, par des causes liées au réchauffement climatique s'agissant de certaines espèces, mais aussi par les mesures de protection édictées à l'échelle nationale et à l'échelle internationale.

Il n'est pas de plus grande satisfaction aujourd'hui que de pouvoir observer fréquemment et dans d'excellentes conditions des Buses variables ou des Hérons cendrés, autrefois rares et farouches parce que pourchassés et maintenant protégés.

Patrick JANIN
Membre fondateur de l'AOMSL, Président de l'AOMSL de 1998 à 2001.

L'AOMSL et Robert HAINARD

Dans le cadre de mes fonctions à l'Écomusée du Creusot-Montceau, j'organisais à Blanzay en janvier et février 1975 une exposition d'œuvres de Robert HAINARD (gravures et sculptures), qui vint à l'inauguration le 20 janvier. Les 30 et 31 octobre 1976, j'organisais au Creusot le 16^e Colloque interrégional d'ornithologie, le CEOB qui en avait la responsabilité cette année-là pour la partie bourguignonne ayant souhaité qu'une autre structure en soit chargée, et les 3 et 4 décembre 1977, le premier Colloque national de mammalogie, conjointement avec la toute récente Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM). Robert HAINARD y fit la communication introductive. Il était présent à ces deux colloques.

L'ayant sollicité pour un logo dédié à l'AOMSL qui venait d'être fondée, il en acceptait le principe et me demandait quelles seraient les espèces à y intégrer, sachant qu'il nous proposait de réaliser un dessin à l'encre de Chine.

Connaissant le grand intérêt de Robert HAINARD pour le Blaireau et la qualité graphique de ce mammifère, le choix s'est imposé. Par ailleurs, les enjeux de préservation de cette espèce (on trouvait notamment de nombreuses peaux à la vente lors des foires à la sauvagine de Chalon-sur-Saône) justifiaient également ce choix. J'étais loin de me douter que plus de 30 ans plus tard cette espèce serait encore victime en Saône-et-Loire de pratiques d'un autre âge.

Il convenait d'ajouter un oiseau présentant des contrastes comparables. À l'époque, j'observais régulièrement et admirais l'élégance du vol et du plumage du Busard cendré sur l'aérodrome de



Saint-Yan. Comme les autres rapaces, il bénéficiait depuis peu d'une protection légale, mais bien des efforts étaient encore nécessaires pour que cette espèce soit effectivement respectée. J'ignorais alors que le Busard cendré tiendrait autant de place dans les activités de recherche et de préservation de l'AOMSL. Robert HAINARD réalisa rapidement le dessin dont l'original est non signé. Il accepta que l'on ajoute sa signature « R.H. », pour l'impression de papier à lettre.

Patrice NOTTEGHEM

Membre fondateur de l'AOMSL, Président de l'AOMSL de 1983 à 1986

Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL)

Pôle associatif Langevin

2 rue Alphonse Daudet - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 42 94 57

aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

<http://aomsl.dyndns.org/aomsl/>